

Mme Catherine TROENDLE
Sénatrice du Haut-Rhin
Présidente de la mission commune
d'information sur la réforme des
rythmes scolaires
15 rue de Vaugirard
75291 Paris Cedex 06

Nos réf. : JPV/AB

Créteil, le 15 janvier 2014

Madame la Sénatrice,

Je me permets de solliciter une audience, au nom de la Fédération Générale des PEP que je préside, dans le cadre de la mission commune d'information sur la réforme des rythmes scolaires que vous présidez.

La réforme des rythmes scolaires, prévue par un décret publié le 24 janvier 2013, a notamment créé les Projets Educatifs Territoriaux que le mouvement PEP met en œuvre et accompagne localement, suite à la création du « Guide méthodologique de création des PEDT » que vous trouverez joint à ce courrier.

La Fédération Générale des PEP, regroupement de 96 associations départementales et de 23 unions régionales, œuvre aussi bien dans le domaine social et médico-social que dans le domaine de l'éducation et des loisirs.

Les PEP ont fortement contribué, dans les discussions préalables, à inscrire au cœur de la loi de Refondation de l'Ecole de la République la notion d'Ecole Inclusive, désormais présente dans les articles 1 et 2.

Pour la Fédération Générale des PEP, une école inclusive scolarise, sans distinction et sans condition, tous les enfants présents sur le territoire national dont, bien entendu, les enfants qui présentent des besoins éducatifs particuliers, permettant ainsi l'accès à une culture commune pour vivre ensemble dans une égalité de droits et de dignité.

Notre structure s'implique quotidiennement aux côtés des communes et des intercommunalités pour faire vivre cette réforme.

Notre expérience de terrain nous a amené à formuler des recommandations et à initier localement des dispositifs pour sortir de certaines impasses qui rendent la mise en place de cette réforme éducative parfois chronophage et complexe.

Forts de notre volonté de poursuivre notre participation à la dynamique en place, nous souhaiterions pouvoir vous présenter plus précisément ces recommandations et les différentes actions que nous menons au quotidien.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression de mes salutations distinguées.



Jean-Pierre VILLAIN